

[Prénom][NOM]

[Adresse]

[Code Postal][Ville]

Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]

[Adresse Destinataire]

[Code Postal][VILLE]

Paris, le 06/07/2026

Objet : Recours en annulation d'un retrait de points du permis de conduire (permis n° [numéro de permis])

Madame, Monsieur le Juge administratif,

Par la présente requête, j'ai l'honneur de saisir le tribunal administratif afin de contester et faire annuler le retrait de points appliqué à mon permis de conduire, dont la notification m'est parvenue le [date de réception de la notification]. Je suis titulaire du permis de conduire n° [numéro de permis] et j'ai reçu, à la suite d'une infraction constatée le [date de l'infraction], un procès-verbal référencé sous le n° [numéro du procès-verbal], établi à [ville]. Cette infraction m'est reprochée au motif suivant : [nature détaillée de l'infraction].

La décision administrative qui en découle entraîne un retrait de [nombre de points] de mon permis de conduire. Je conteste cette décision, car la procédure ayant abouti à ce retrait me paraît entachée d'irrégularité et porte atteinte à mes droits de conducteur.

En effet, à aucun moment cette infraction n'a fait l'objet de l'information préalable exigée par les articles L. 223-1 et R. 223-3 du Code de la route, selon lesquels le conducteur doit être averti qu'il encourt un retrait de points dès la constatation de l'infraction ou le paiement de l'amende. Or cette mention ne m'a jamais été portée à connaissance, alors que son absence suffit, selon une jurisprudence administrative constante, à faire tomber le retrait qui en résulte. Faute de cette information préalable, le retrait de points opéré est, selon moi, dépourvu de base régulière. Je joins à l'appui de ma requête la copie de mon permis de conduire, la copie du procès-verbal mentionné ci-dessus, mon relevé d'information intégral ainsi que [autres pièces utiles], afin que le tribunal puisse apprécier le bien-fondé de ma contestation.

Je sollicite en conséquence l'annulation de la décision de retrait de points et la restitution des points correspondants sur mon permis de conduire. Je me tiens à la disposition du tribunal pour produire tout justificatif complémentaire et précise que la présente requête est formée dans le délai de recours de deux mois à compter de la notification contestée.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à cette requête et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Juge administratif, l'expression de ma haute considération.

[Prénom][NOM]

Signature